Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la Fédération Française de Cyclotourisme
Président : Jean-Pierre SIMON
Adresse : 10 Rue Robert de Roux Résidence de l'Etoile Bât D 13013 MARSEILLE
Courriel : departement13-presidence@ffvelo.fr Téléphone : 06.65.57.23.20

Compte-rendu réunion du Comité Directeur du CODEP 13 Cyclotourisme
Jeudi 24 septembre 2026 Maison du Vélo Pélissanne

P.V. N° 2026-05

Présent(e)s :
Diane BRAGUER, Marie-Paule PASQUAL, Alain BERNARD, Joël DIVIER, André DUHAUT, François LALANDE, François MASIA, Jacques NATONEK, Michel NICOLAS, Jean-Pierre SIMON, Jean-Claude SURIAN

Excusé(e)s :
Yvonne MAGGIORE, Jean-Paul JOLY, Mario BELLINI (Président du COREG Sud)

Invité(e)s : Charly PASQUAL

Ordre du jour de la Réunion :

- Approbation du PV n° 2026-03 du Jeudi 25 Juin 2026
- Commission finances : Situation des Comptes
- Commission Féminines : Rose des Vents, Séjour Ste Tulle, Le Reverdi
- Séjours Codep13 en 2027 Méjannes-le-Clap & Quillan
- Commission Jeunes Récompenses 2026 Manifestations 2027
- Commission Formation, Sécurité, PSC1
- Commission Environnement PNR
- Tour de Table
- Date et heure prochaine réunion

Début de la séance à 18H15.

Jean-Pierre ouvre la séance en remerciant les membres présents pour ce nouveau comité directeur en présentiel et excusant les absents pris par d'autres obligations.

1) Approbation du Compte-rendu PV N° 2026-03 du Jeudi 24 Juin 2026 :

Le Compte-Rendu du procès-verbal de la dernière réunion du comité directeur en date du Jeudi 24 Juin 2026, après relecture et corrections des membres du Comité Directeur, n'ayant fait l'objet d'aucunes autres remarques, est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Comme l'ensemble des comptes rendus de réunion, il sera disponible, en lecture ou téléchargement, depuis le site du Codep13 à l'adresse :

https://www.codep-13-cyclotourisme.com/pages/le-comite/comite-directeur-1707508407.html

2) Commission finances :

- **Situation bancaire au 21 Septembre 2026 :**

Le solde bancaire, tous comptes confondus, s'élève à ce jour à **37 852,93 €**, en augmentation par rapport à la clôture comptable du 31 décembre 2025 qui s'établissait à **32 414.31 €.** Cette augmentation s'explique en grande partie par les recettes des subventions CG13 et ANS enregistrées courant Août 2026

(+ 5 000,00 €) ainsi que les recettes du solde des participants au séjour de Quillan et de celui du Reverdi en octobre prochain.

- **Tableau de la situation bancaire au 21 / 09 / 2026 :**

Situation Bancaire	**21/09/2026**	***07/04/2026***	***31/12/2025***
Crédit Mutuel Cpt Courant	2 119,66 €	*7 699,61 €*	*2 414,31 €*
Crédit Mutuel Livret Bleu Asso	35 733,27 €	*30 733,27 €*	*30 000,00 €*
Total Banque	**37 852,93 €**	***38 432,88 €***	***32 414,31 €***

- **Ecritures non rapprochées au 21 / 09 / 2026 :**

L'écriture de réserve passée fin décembre 2024 en charge, d'un montant de 1 500,00 € pour la provision de dépenses liée au futur voyage itinérant pour participer à la concentration nationale en 2028, est toujours en attente de rapprochement.

L'ensemble des écritures comptables 2026, quant à elles, ont toutes été rapprochées.

Libellé écritures non rapprochées	**Date**	**N° Pièce**	**Produits**	**Charges**
Réserves Ensemble à Vélo 2028	20/12/2024	D124-2024		1 500,00
		Total Charges / Produits	**0,00 €**	**1 500,00 €**

- **Détail des Ecritures rapprochées depuis le dernier CA :**

Les recettes comptabilisées depuis le dernier CA en juin dernier proviennent de :

- Paiement du solde des participants séjours Quillan et le Reverdi : …. 13 250,00 €
- Subvention Département CG13 : …….. 3 000,00 €
- Subvention ANS Jeunes & Féminines :……..……2 000,00 €
- FFCT 2eme Ristourne sur Licences 2026 :…… 327,46 €
- Soutien Associatif Crédit Mutuel : …… 26,22 €

TOTAL RECETTES : …….19 604,68 €

Les dépenses comptabilisées depuis le dernier CA proviennent de :

- Séjours Quillan, Le Reverdi (Hébergeur, PicNic Visites Collation) :....16 625,95 €
- Achat Matériel Equipement AdM (Gobelets Cartouches…) :……..…....2 534,09 €
- Achat Alimentation, Carburant :…….……577,75 €
- Location Véhicule Quillan :……..…….…….237,88 €
- Frais Km, Restauration, Récompenses :…….….506,35 €
- Taxes de Séjour Quillan :…….…213,12 €
- Remb Trop Perçu Séjour & Cotisation CDOS :…….. 526,00 €
- Crédit Mutuel Frais Tenue de Comptes : ……..…....26,22 €

TOTAL DEPENSES :…..……21 247,36 €

- **Tableau récapitulatif des écritures par grandes natures depuis le dernier CD :**

Ecritures engagées depuis dernier CA	Produits	Charges	Nature
Séjour Solde QUILLAN Hôtel Picnic Visite…& Solde VVF le Reverdi		16 625,95 €	6040 Prestations de Service
Achat Alimentation Boissons…CD RdV Séjour…		474,43 €	6064 Fournitures AdM
Carburant Véhicule location Séjour Quillan		103,32 €	6061 Carburant Gazoil
Achat Vètements Gobelets Cartouches…		2 534,09 €	6063 64 Achat matériel Fournitures AdM
Location Kangoo séjour Quillan		237,88 €	6130 Location Véhicule
Frais Km, de Restauration, Récompense		506,35 €	6251 Frais Km Restauration Récompenses
CM Frais de tenue de comptes		26,22 €	6270 Frais de Banque
Taxes de Séjour Quillan		213,12 €	6350 Taxes de Séjour
Cotisation CDOS & Remb Trop perçu		526,00 €	6580 Autres charges
Participants Séjour Quillan & Le Reverdi	13 250,00 €		7060 Activité facturées
Subvention Etat FDVA & ANS	3 000,00 €		7410 Subvention Etat
Subvention Département CG13	3 000,00 €		7442 Subvention Département
2eme Ristourne sur licences	327,46 €		7580 Reversement Licences
CM Avoir Soutien Associatif 06 à 08	26,22 €		7580 Reversement Licences
Total Produits / Charges / Résultat	**19 603,68 €**	**21 247,36 €**	**-1 643,68 €**

- **Ecritures à venir sur le prochain trimestre :**

A part le bilan d'activité 2026, nous n'attendons pas de nouvelles recettes pour cette fin de saison, Les acomptes du séjour de Méjannes versés en 2026 seront comptabilisés sur la saison 2027

Les Recettes prévisionnelles pour cette fin de saison seront :

- Bilan d'activités du Codep13 versé par la FFCT:…… 1 050,00 €

TOTAL RECETTES :……..……..…..1 050,00 €

Les dépenses prévisionnelles pour cette fin de saison :

- Collations CA, Rose des Vents & Dépl AG FFCT……..……1 050,00 €
- Facture FFCT sur Publication Séjours 1,5% des recettes ….....… 454,95 €
- Aide Séjours jeunes Récompenses Challenge écoles.……2 500,00 €
- Sessions Formation PSC 1 Aix & Istres ……1 560,00 €

TOTAL DEPENSES……..……...…5 564,95 €

Ecritures à venir 4eme Trimestre	Produits	Charges	Nature
FFCT 1,5% sur recettes Séjours		454,95	6267 Publication Catalogue Séjours
Collations & Dépl CA dernier trimestre		350,00 €	6060 Alimentation, Boissons,…
Rose des Vents Ouest & Nord		200,00 €	6060 Alimentation, Boissons,…
Aide Séjours Jeunes Bike Camp & Montgenèvre & Challenge EFV & Récompenses Jeunes		2 500,00 €	7540 Autres Produits de Gestion
Sessions Formation PSC1 Oct & Nov		1 560,00 €	6040 Prestations Services
Déplacement AG FFCT 12 et 13 décembre 2026 à Villers-lès-Nancy (54)		500,00 €	6040 Prestations Services
Bilan Activités Codep13 Saison 2026	1 050,00 €		6040 Prestations Services
Sous totaux	**1 050,00 €**	**5 564,95 €**	**-4 514,95 €**

- **Tableau des résultats par actions :**

Au 21 Septembre 2026, **120 %** des dépenses budgétées ***(38 100 €)*** ont été réalisées pour un montant global de charges de **45 851,51 €** et pour un total de produits encaissés de **49 096,60 €.**

Le résultat bénéficiaire provisoire, non significatif à cette période de l'année, s'établit à **+ 3 245,09 €.**

Compte-tenu des prévisions de Charges et Produits ci-dessus à venir **(- 4 514,95 €**), le résultat définitif déficitaire de l'exercice devrait approcher la valeur de **- 1 269,86 €.**

Action / Libellé	Produits	Charges	Solde	*Budget Codep13*	% Réalisé / Budget	*Ecart Budget / Dépenses*
Séjour Quillan	**18 310,00 €**	**16 486,46 €**	**1 823,54 €**	12 000,00 €	**137%**	**-4 486,46 €**
Séjour Gréoux	**14 600,00 €**	**14 953,78 €**	**-353,78 €**	8 500,00 €	**176%**	**-6 453,78 €**
Fonctionnement	**3 144,72 €**	**4 617,75 €**	**-1 473,03 €**	4 450,00 €	**104%**	**-167,75 €**
Jeunes	**6 491,88 €**	**4 078,57 €**	**2 413,31 €**	4 500,00 €	**91%**	**421,43 €**
PSC1	**1 000,00 €**	**601,60 €**	**398,40 €**	2 000,00 €	**30%**	**1 398,40 €**
Féminines	**2 750,00 €**	**145,58 €**	**2 604,42 €**	2 500,00 €	**6%**	**2 354,42 €**
Tourisme	**600,00 €**	**928,02 €**	**-328,02 €**	650,00 €	**143%**	**-278,02 €**
Séjour Le Reverdi	**2 200,00 €**	**4 039,75 €**	**-1 839,75 €**	3 500,00 €	**115%**	**-539,75 €**
Total :	**49 096,60 €**	**45 851,51 €**	**3 245,09 €**	**38 100,00 €**	**120%**	**-7 751,51 €**

- **Bilan Financier Provisoire au 21 / 09 / 2026 :**

Le bilan provisoire s'établit à **41 429,40 €**, en légère augmentation par rapport à la fin de l'exercice 2025 qui s'établissait à ***39 969,31 €, soit + 1 460,09 €***

Pour rappel, en passif apparait le montant de **1 500,00 €** en *Dettes fournisseurs*, correspondant à la réserve de fin 2024 en prévision du futur Voyage Itinérant, *« Ensemble à vélo en 2028.* »

Sur l'Actif, le montant des charges constatées d'Avance d'un montant de **3 576,47 €** correspond au versement des acomptes à l'hébergeur pour le séjour 2027 à Méjannes-le-Clap payés en juillet dernier.

Actif	Montant		Passif	Montant	
	2026	2025		2026	2025
Actif Immobilisé			**Fonds Propres**		
- Construction		0,00 €	Report à nouveau	36 684,31 €	35 983,73 €
- Matériel			Excédent ou Déficit	3 245,09 €	700,58 €
Autres Immobilisations Financières			Situation Nette	39 929,40 €	36 684,31 €
- Titres		0,00 €	**Total 1**	**39 929,40 €**	**36 684,31 €**
- Cautions	0,00 €	0,00 €	**Total 2**	**0,00 €**	**0,00 €**
Actif Circulant (Stock)			**Total 3**	**0,00 €**	**0,00 €**
Créances		0,00 €	**Dettes**		
Disponibilité Trésorerie	**37 852,93 €**	32 414,31 €	Emprunts auprès d'établissements		0,00 €
- CM Cpt Courant	2 119,66 €	2 414,31 €	Emprunts & Dettes Financières		0,00 €
- CM Livret A	35 733,27 €	30 000,00 €	Dettes Fournisseurs	1 500,00 €	1 900,00 €
Charges Constatées d'Avance	3 576,47 €	7 555,00 €	Produit Constatés d'Avance		1 380,00 €
Total 2	**41 429,40 €**	**39 969,31 €**	**Total 4**	**1 500,00 €**	**3 280,00 €**
Total général	**41 429,40 €**	**39 969,31 €**	**Total général**	**41 429,40 €**	**39 964,31 €**

Pour terminer son rapport financier, Jean-Claude demande des idées d'actions pour le renouvellement des demandes de subvention 2027 :

- CG13 : Fonctionnement 3 000,00 € à envoyer avec **le 25 octobre 2026.**
- FDVA : Fonctionnement 1 000 ,00 € Attente ouverture des demandes.
- ANS 2027 :
 - Jeunes - CDER, CD VTT & Route Bike Camp, Paris Brest Paris Jeunes…
 - Féminines – VI Convergence Ste Tulle, Regroupements divers, Mini-séjour à Rosans
 - WE Familles à Vélo à reconduire Mai à Vélo, Septembre Bouge, Octobre Rose…
 - Achats Tee-shirts à offrir aux participantes, Gobelets personnalisés, Collations, Récompenses….

Un budget prévisionnel des actions, et la mise à jour du document « *Projet de développement* » pour 2027 seront fait avant d'instruire la demande de subvention ANS 2027.

3) Commission Féminines :

- **Regroupement la Rose des Vents, Branche Ouest et Nord :**

Le prochain regroupement, dédié aux féminines, la Rose des Vents, Branche Ouest, planifié le **samedi 24 octobre 2026**, partira de Saint-Martin-de-Crau, depuis le siège du club, Rue des Compagnons.

Jacques se charge de revoir les circuits proposés pour les adapter à la saison (40 à 60 km), permettre aux féminines non licenciées d'y participer sans stress et de se regrouper en un lieu commun pour prendre le déjeuner ensemble.

L'accueil se fera à partir de 9h00 pour un départ vers 9h30 maximum.

Le formulaire d'inscription est en ligne sur le site du Codep13 en page d'accueil.

Le ROC de St Martin-de-Crau se charge des achats (Collation, boissons, Café, viennoiserie, …) et le Codep13 prendra ses frais à sa charge.

Le dernier regroupement dédié aux féminines, la Rose des Vents Nord, planifié pour le **samedi 21 novembre 2026** partira d'Eyguières depuis l'espace sportif, rue Di Banastie.

Reste à faire la communication à travers les différents réseaux sociaux et à remercier les clubs du ROC et du VC d'Eyguières pour leur aide dans l'organisation logistique de ces manifestations.

- **Mini-séjour au Reverdi** :

Il se déroulera du **vendredi 9 octobre au dimanche 11 octobre 2026**. Vingt-cinq personnes sont inscrites dont seize féminines et neuf hommes.

Les circuits proposés doivent être accessibles à toutes et à tous grâce à deux boucles l'une d'une quarantaine de km et l'autre autour de quatre-vingt km avec un point de convergence pour pouvoir déjeuner ensemble.

- **Projet Sainte-Tulle soutenu par le Coreg Sud et les Codeps : Concept Général**

Ce projet, planifié du **jeudi 6 au dimanche 9 mai 2027**, consiste à rassembler un maximum de féminines licenciées (Route-Gravel-VTT) en un même lieu pour aborder le cyclotourisme au féminin et promouvoir leur prise de fonction dans les instances Clubs, Codep(s) et Coreg Sud.

Deux objectifs sont visés :

- Le cyclotourisme au féminin
- Promouvoir l'engagement des féminines au sein des structures.

Pour ce faire, le Coreg Sud va s'appuyer sur les Codeps pour l'organisation d'un voyage itinérant piloté par chaque CODEP vers le lieu de rassemblement Sainte-Tulle.

Cette Organisation, réservation, cheminement, sera prise en charge par chaque CODEP.

L'arrivée de chaque groupe est prévue le vendredi soir.

Activités du samedi :

- Matin : Randonnées découverte d'une quarantaine de km avec un D+ ~550 m (vélo route, Gravel) et une quinzaine de km pour les vététistes. A l'issue de la sortie, une séance d'étirements sera proposée avant la visite touristique et le déjeuner.
- Après-midi : Tables rondes de travail

La séance de travail sera parrainée par Joëlle RAOUT / Patrice DELGA ? Commission Promotion de la Mixité de la FFCT,

Le programme du séminaire prévu autour des thématiques suivantes :

- La mixité et la parité
- *L'engagement dans les structures*
- *La formation au féminin*
- *Le partage, l'inclusion et le dynamisme associatif*
- *Sport-santé, bien-être*
- *Développement des EFV*

Les Thématiques retenues lors de la dernière réunion sont :

- *L'engagement des femmes dans les structures et les retours d'expérience ;*
- *La formation au féminin ;*
- *La sécurité ;*
- *La mécanique*

Les tables rondes seront animées par la représentante de la commission « féminines » d'un Codep qui aura en charge de préparer l'animation des débats.

Les groupes constitués changeront de tables rondes toutes les 45 minutes

La collecte des informations, des suggestions sera transmise à la Référente féminines du Coreg Sud pour analyse et mesures à prendre.

La séance de travail sera clôturée par le verre de l'amitié.

- Samedi en soirée : Diner-divertissement
- Le dimanche : L'itinérance retour après le petit déjeuner restera à l'initiative de chaque Comité Départemental

- **Répartition des rôles CODEP / COREG**

Le Comité Régional prendra en charge l'organisation de la journée du samedi 8 mai 2027 (matinée, après-midi et soirée festive).

- Coût location salle pour le séminaire
- Coût du déplacement des instances fédérales

L'organisation du voyage itinérant ainsi que l'hébergement et la restauration des participantes relèveront de chaque CODEP.

- **Prévision du projet pour le Codep 13**

Afin de susciter l'envie de participer à ce voyage le Codep13 envisage un voyage itinérant et l'agrémente d'une journée supplémentaire avec un hébergement à Gréoux-les-Bains sur le Domaine de Château-Laval.

Le départ est prévu de Pélissanne pour la route le **Jeudi 6 mai 2027** en direction de Gréoux-les-Bains sur une distance de 80 km.

Un départ déporté depuis Saint-Paul-lès-Durance vers Gréoux-les-Bains est prévu pour les VTT sur une distance de 30 km par des pistes forestières.

- Vendredi Matin passage aux Thermes pour un soin choisi.
- Vendredi après-midi départ pour Sainte-Tulle Route (40 km) et VTT (20 km)
- Samedi organisation de la journée par le COREG SUD

Dimanche :

- Retour Sainte-Tulle / Pélissanne 75 km pour la route
- Retour VTT départ déporté ; circuit Rognes / Pélissanne 25 km

Le projet est bien accueilli par les membres du Codep13, mais il reste encore beaucoup de travail dont le budget prévisionnel afin qu'il puisse intégrer le budget prévisionnel global 2027 et permettre d'élaborer une demande subvention auprès des instances administratives.

4) Commission Séjours :

Le séjour à Quillan qui s'est déroulé du 6 au 12 septembre 2027 a été une belle réussite. 33 personnes étaient présentes dont 3 non-pédalantes et tous ont apprécié les circuits proposés malgré quelques grosses difficultés et la beauté des paysages traversés. L'ambiance était chaleureuse et amicale. Nous n'avons eu aucun incident majeur à déplorer, si ce n'est une crevaison et une chute sans gravité. A noter également l'extrême gentillesse du personnel de l'hôtel Cartier qui a répondu à toutes nos demandes.

Pour la saison 2027, deux séjours ont été retenus :

- **Un séjour à Méjannes-le-Clap (Gard)** : Coût participant : **575 €** pour 6 nuits et 7 jours en pension complète au village de vacance « *Les Cigales du Gard* » et se déroulera **du dimanche 23 mai au samedi 29 mai 2027.**

Il sera encadré par Marie-Paule, François M et Jean-Pierre.
Jean-Claude se chargera des inscriptions. A ce jour, 20 personnes sont préinscrites, dont 3 ont déjà réglées l'acompte, sans compter les animateurs (3).
Jean-Claude a présenté cinq circuits entre 80 et 110 km similaires à ceux proposés à Gréoux-les-Bains au niveau de la difficulté. Un document touristique sera rédigé et diffusé aux participants.

Début avril 2027, il serait bien d'aller reconnaitre les circuits avant le séjour. Jean-Claude prendra contact avec le VVF pour réserver deux ou trois nuitées.

- **Un séjour à Quillan (Aude)** : Le séjour à Quillan sera reconduit. Coût participant : **615 €** pour 6 nuits et 7 jours en 1/2 pension à l'hôtel*** Cartier, le pique-nique de midi sera géré par le Codep13, et se déroulera du **dimanche 5 septembre au samedi 11 septembre 2027.**

Il sera encadré par Anne-Flore, Bruno et Jean-Claude. Bruno se chargera des inscriptions

5) Commission Jeunes

5.1 Rappel sur saison 2025-2026 :

Comme annoncé lors de notre dernier Comité Directeur, nous avons 12 clubs ayant une école cyclo déclarée. A ce jour, nous n'avons pas les nouvelles inscriptions dans les écoles, l'effectif jeune reste **à 281.**

5.2 BIKE CAMP 2026 au Lac de Madine :

Le Coreg Sud était représenté par **17 participants** (4 adultes et 13 jeunes).
Le Codep13, était représenté par **9 participants** (2 adultes et 7 jeunes).
Les chiffres publiés sur la revue fédérale « *Cyclotourisme*» de septembre montre que le Coreg Sud est classé à la 8eme place sur les 9 structures participantes avec **4,38%** de participants sur les 388 présents. De gros efforts sont à faire pour améliorer ces statistiques en termes de participation.

5.3 Séjour du COREG Sud à Montgenèvre :

N'ayant eu aucun retour sur ce séjour, Jacques ne peut pas nous donner des informations fiables.

5.4 Réaffiliation 2026-2027 :

A ce jour, 6 clubs se sont réaffiliés (Plan de Cuques, Istres, Saint Martin de Crau, Velaux, Bouc Bel Air et V.C Miramas).

Il reste les clubs d'Aix en Provence, Fos sur Mer, Chateaurenard, Châteauneuf les Martigues, Rognonas et La Sainte-Baume.
Aux dernières nouvelles, le club de la Sainte-Baume devrait rejoindre le Var, mais à ce jour il est toujours sous la juridiction du Codep13.

5.5 Manifestations Jeunes 2026-2027 :

Nous avons la confirmation des dates et des lieux de l'organisation des différents critériums :

- Concours Départemental d'Education Routière : **le 13 février 2027** à Fos sur Mer
- Critérium Départemental VTT et route : **le dimanche 14 mars** à Velaux
- Critérium Régional VTT : **le samedi 10 avril** à La Tour d'Aigues (84)

5.6 Avenir des écoles cyclo :

Il est impératif de mobiliser les clubs ayant déjà des écoles à participer aux différentes manifestations. Seulement 5 clubs sur les 12 montrent de l'intérêt par la participation des bénévoles lors des réunions et la participation des jeunes aux différentes épreuves.

Lors de notre réunion de calendrier ce 18 septembre à Pelissanne, Jacques a pu discuter avec 2 clubs qui souhaiteraient ouvrir une école de vélo (Eyguières et Paluds de Noves) pour dynamiser leur club

Jacques va prendre rendez-vous avec ces clubs pour les aider à ouvrir une école.

Ces clubs souhaitent créer une école cyclo car avec un vieillissement significatif de l'effectif, un rajeunissement devient impératif pour éviter la disparition future du club. Il y a urgence à préparer l'avenir des clubs.

6) Commission Formation, PCS1 Sécurité :

François M nous présente les nouvelles dispositions qui seront mises en place pour 2027 concernant les formations fédérales :

1- ***Formation FFVélo*** :

Depuis le début du second semestre aucune formation fédérale n'a été dispensée au profit des clubs. Seules les actions de relances vis-à-vis des stagiaires initiateurs 2026 n'ayant pas respecté la date line ont été menées vers les responsables d'Ecoles françaises de vélo.

Deux échanges avec le Référent Régional Formation ont permis de corriger certains dysfonctionnements de saisie des informations sollicitées.

Le gel de la formation fin 2026 décidé par le Référent National Formation doit permettre d'assainir les dossiers incomplets des initiateurs et moniteurs avant leur validation.

Une visio conférence sur la nouvelle application de formation 2027 est programmée le 25 septembre avec l'ETR Région Sud.

2- Informations synthétiques sur la nouvelle orientation formation 2027 (délivrées le 25/10)

Les principes généraux reposent sur :

- Une formation linéaire et non plus pyramidale.
- Une formation E-learning de 1 à 2 mois, suivie par une formation en présentiel de 2 jours pour les initiateurs et 4 jours pour les moniteurs.

Les intéressés peuvent choisir la formation qui correspond le mieux à leurs investissements dans les structures (Important : le stage initiateur n'est plus obligatoire pour accéder au stage moniteur).

Modules de base retenus sont :

- Suppression du stage « Animateur »
- Nouveau stage **« Initiateur »** (5 modules de prérequis et 55 modules divers)

- Nouveau stage **« Moniteur »** (en cours de construction)
- Nouveau stage **« Dirigeant »** (60 modules à la carte avec 5 modules de prérequis avant d'accéder aux autres modules, en cours de préparation)
- Modules spécifiques (mécanique, Topo, GPS, …) restent tels quels.

La plateforme du E-learning « *Apoland* » sera financée par l'achat de jetons (6 €) qui sera prélevé sur le bilan financier du club qui aura inscrit des stagiaires (transparent pour l'apprenant et le club)

Composition d'un module d'apprentissage :

- Présentation du module
- Questionnement
- Développement du module
- PPT + visio + plus d'info
- Test 4 questions QCM (3/4 bonnes réponses sont nécessaires pour poursuivre sur le module suivant).
- Au bilan 240 questions seront posées 75% de bonnes réponses sont requise pour valider le E-learning avant de passer à la phase pratique.

La durée moyenne d'un module est évaluée entre **15 à 20 mn.**

Mise en œuvre du dispositif : **01 janvier 2027** pour le stage Initiateur. Progressivement pour les autres stages.

Des travaux de synthèse sur la formation 2026 sont demandées à l'ETR Région sud (bilan de formation, fiches de synthèse et rapports de stage des apprenant à finaliser pour certains.

Un effort est demandé aux responsables des EFV et présidents de club dans le suivi des travaux demandés aux stagiaires.

Un plan d'action a été mis en place pour permettre au RRF, aux RDF et formateurs à mener à bien le basculement à la nouvelle formation retenue par la Commission nationale de formation de la ***FFVélo***.

- **Formation PSC1 :**

Pour cette fin de saison deux sessions de formation aux gestes de premiers secours sont planifiées :

- Sur ISTRES, le samedi 26 septembre 2026
- Sur VELAUX, le samedi 17 octobre 2026

D'autres sessions seront organisées durant le 1er trimestre 2027 suivant la demande.
Un formulaire de pré-inscription sera mis à disposition pour recueillir les futurs candidats.

7) Commission Sécurité :

Michel étant absent pour raison familiale, nous n'avons pas d'informations particulières sur le sujet.

Une présentation rapide est faite sur les statistiques accidents au sein de la FFvélo du 1er janvier au 1er septembre 2026.

Pour rappel l'adresse de contact du référent sécurité départemental des BdR, Michel NICOLAS :

departement13-securite@ffvelo.fr

N'hésitez pas à partager vos expériences en remontant les informations au référent sécurité du Codep13

8) Commission Environnement PNR :

François L nous résume les débats concernant sa participation à différentes réunions.

La Commission Environnement du CODEP13 a participé à la réunion du Comité Consultatif de la Réserve Naturelle Régionale POURRA Domaine du RANQUET à notre titre d'usager de la réserve.

Nous étions la seule Fédération Sportive représentée et nous avons été félicités par le Conservatoire du Littoral et la Métropole. La réunion était consécutive aux diverses opérations de brûlage dirigé pour réaménager les abords de l'étang du Pourra, aux inventaires scientifiques, aux suivis écologiques et au projet d'introduction d'élevage ovin pour assurer l'entretien régulier de la zone.

Pour la prise en compte des objectifs fédéraux en matière d'environnement, la Commission rappelle aux Clubs l'intérêt de répondre aux objectifs du bilan en matière d'engagement au niveau des pratiques solidaires, responsables et durables.

Concernant la ligne THT (Très Haute Tension) RTE entre Jonquières Saint-Vincent et Fos-sur-Mer, la Préfecture des Bouches du Rhône nous informe de la validation du fuseau de moindre impact, en dépit de l'avis défavorable émis par le Parc Naturel Régional de Camargue. Nous sommes conviés à une réunion avec la Consultante de RTE **le 12 octobre** prochain pour donner notre avis en notre qualité d'usagers du territoire.

Pour la préparation de l'AG il serait utile d'évoquer au titre de la Commission environnement : La convention avec la Métropole concernant les éco-manifestations, l'engagement des Clubs auprès d'ECOLOGIC avec la signature de l'engagement sur la plateforme e-déchets et quelques éléments de Responsabilité Sociétale des Organisations en évaluant son Club avec le CNOS...

André a également représenté le Codep13 en participant à une réunion sur le parc des Alpilles qui s'est tenu à Lamanon. A noter à cette réunion la présence d'Anne Flore qui représentait la commune de Lamanon.

9) Tour de table :

L'Assemblée générale ordinaire du Codep13 se tiendra **le samedi 16 Janvier 2027**, dans **la salle du Rialto, allée Marcel Jullian à Chateaurenard**, accueil à partir de 13h30.

Pour ce faire il est demandé aux référents des commissions de préparer quelques diapositives et le texte correspondant sous Word **avant le 15 décembre 2026** afin de faire parvenir ces documents aux présidents du 13 le plus tôt possible pour leur permettre de voter les rapports le jour de l'AG dès leur arrivée.

L'AG se déroulera sous forme de dialogue entre les présidents et les membres du Codep13 suivant un ordre du jour à définir sur des thèmes à préciser.

Pour Rappel, l'Assemblée générale du COREG Sud, se déroulera **le samedi 6 février 2027, à partir de 9h30 au Creps d'Aix en Provence.**

Concernant la participation du Codep13 à l'Assemblée générale de la Fédération qui se **déroulera le samedi 12 et dimanche 13 décembre 2026** à Villers-lès-Nancy, devrait y participer, Jean-Pierre, François L et Jacques.

L'Assemblée générale du Codep13 pour la saison 2027 a été planifiée **le samedi 29 janvier 2028** et se déroulera dans la salle de réunion de la Maison des Associations à Plan de Cuques. La demande de Jean-Pierre auprès de la Mairie a été validée, jeudi 29 septembre 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

10) Date prochaine réunion :

La prochaine réunion du Comité Directeur a été planifiée le :

Lundi 23 Novembre 2026, à partir **de 20H00**

En visioconférence, Ordre du jour : Préparation de l'AG Codep13

Fait le Mardi 29 septembre 2026

Le Président
Jean-Pierre SIMON

Le Trésorier
Jean-Claude SURIAN

Diffusion:

- Aux membres du Comité directeur du CODEP13
- Au Président du COREG Provence Alpes Côte d'Azur
- Au secrétariat de la Fédération (info@ffvelo.fr)
- Aux Présidents des clubs des Bouches-du-Rhône.

PS : Le compte rendu de cette réunion sera diffusé puis disponible sur le site du Codep13 Cyclotourisme dès sa validation par les membres du Comité Directeur à l'adresse :

https://www.codep-13-cyclotourisme.com/pages/comite-directeur.html

Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la Fédération Française de Cyclotourisme
Président : Jean-Pierre SIMON
Adresse : 10 Rue Robert de Roux Résidence de l'Etoile Bât D 13013 MARSEILLE
Courriel : departement13-presidence@ffvelo.fr Téléphone : 06.65.57.23.20

Pour Info : Corrections faites suite aux différentes remarques des membres du Comité Directeur en date du ……..